Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, Grand'Place

CONDITIONS

Par la poste. Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départem.nos limitrop.et Etrang.,port en sus	

PUBLICITE

Annonces	la ligne 0,40
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 1,50
Chronique locale	— 4,00

Le Milliard dans le Nord

COMPTES D'APOTHICAIRES

Je ne sais rien de plus tragique que la mort de M. Guyot-Dessaigne, foudroyé par l'apoplexie la veille du nouvel an.

Sans une minute, sans une seconde peut-être pour se reconnaître, ce ministre de la justice a été jeté pantelant devant le tribunal du Juge Suprême, qui juge les Justices même.

Cet homme, qui avait voté et approuvé tous les vols, tous les brigandages légaux de ces derniers temps, qui y avait participé par une complicité active, qui venait d'appuyer de son suffrage une loi dépouillant les morts des pieux suffrages des vivants, était appelé subitement à rendre compte de toute sa vie ; et tandis que les Clémenceau, les Briand et leurs complices s'empressaient autour de ce cadavre encore chaud, l'âme avait déjà entendu son arrêt pour l'éternité.

Cet arrêt, nous ne le préjugeons pas. Ce n'est pas à nous de juger les morts.

Mais si quelque chose a pu plaider en faveur de ce pauvre trépassé, c'est tout au moins l'acte de franchise qu'il a accompli, quelques jours avant sa fin, en publiant son rapport sur les opérations des liquidateurs et des avocats dans la grande spoliation des Congrégations.

Tout n'est pas dit et tout n'est pas clair dans ce rapport, tant s'en faut. Mais ce qu'on y trouve contient de telles révélations que le Sénat, comme on sait, a décidé de nommer une commission chargée d'éplucher ces comptes fantastiques.

On se fera une idée du travail qu'aura sur les bras cette commission — si tant est qu'elle n'est pas une entreprise d'étouffement — en jetant un coup d'œil sur le tableau suivant, extrait du rapport de M. Guyot-Dessaigne, et donnant simplement un aperçu des comptes de MM. les avocats qui ont plaidé pour les liquidateurs dans leurs opérations contre les Congrégations qui ont leur siège dans le Nord.

Les comptes du sieur Desreumeaux et consorts n'y sont pas. C'est dommage. Mais on aura quelque soupçon de ce qu'ils doivent être en examinant ceux de leurs avocats.

Département du Nord	DÉSIGNATION de LA CONGRÉGATION	NOM DE L'AVOCAT DU LIQUIDATEUR	BARREAU AUQUEL IL APPARTIENT	Nombre des Plaidoiries	HONORAIRES PAYÉS en 1906	HONORAIRES PAYÉS dans les années ultérieures
	Fermadines de N.-D. de la Plaine	Basquin	Lille	1	»	500 00
	Idem	Spriet	*Idem*	4	1.750 00	»
	Idem	Ador	Douai	2	1.400 00	500 00
	Franciscaines de N.-D. des Anges.	Spriet	Lille	4	50 00	1.750 00
	Idem	Ador	Douai	2	250 00	1.500 00
	Franc., *dites* de N.D. des Anges.	Basquin	Lille	1	»	500 00
	Idem	Spriet	*Idem*	4	50 00	350 00
	Idem	Ador	Douai	2	»	650 00
	Fermadines de Flines	Delsaux	*Idem*	6	1.500 00	»
	Carmélites de Lille	Spriet	Lille	1	100 00	»
	Chanoinesses régulières de Saint-Augustin de N.-D. du Cateau	Chappeau	Cambrai	1	100 00	»
	Rédemptoristines de St-Amand N.	St-Quentin	Valencien.	8	1.400 00	»
	Idem	Irefous	Douai	2	150 00	150 00
	Religieuses Sacramentines de Marie-Auxiliatrice	Spriet	Lille	3	3.500 00	100 00
	Idem	Ador	Douai	8	3.500 00	»
	Augustines, *dites* Sœurs noires.	Spriet	Lille	1	1.200 00	»
	Clarisses de Lille	Paul Faure	Paris	2	800 00	»
	Conceptionistes de Lille	Coutard	*Idem*	1	»	250 00
	Idem	Paul Faure	*Idem*	2	300 00	»
	Récolettines de St-François de Merville	Deblock	Hazebrouck	3	»	500 00
	Carmélites de Dunkerque	Terquem	Dunkerque	1	»	150 00
	Augustines, *dites* Sœurs noires de Gand	*Idem*	*Idem*	2	1.000 00	»
	Pères bénédictins angl. de Douai.	Delsaux	Douai	5	»	3.000 00
	TOTAUX			61	16.600 00	9.600 00

Dans cette distribution des prix de salive, la palme revient, sans conteste, au jeune Spriet, six fois nommé.

Cet éphèbe du barreau a déjà quelque célébrité dans le Nord.

D'abord, il s'appelle Dieudonné et ce nom qui embaume la sacristie est de ceux qui se retiennent aisément. Dieudonné était pieux comme son nom dans sa prime jeunesse. On lui eût donné Dieu sans confession. Elevé sur les genoux de la Sainte Eglise, il a fait ses études dans les collèges ecclésiastiques, qu'il a beaucoup édifiés par ses rares vertus.

Il aurait disputé au jeune Desreumeaux, son liquidateur, le prix de sagesse et de piété, si Dieu leur avait donné la joie de s'asseoir sur les mêmes bancs.

Mais les « affaires » devaient réunir un jour ceux que le sort avait séparés et dont les grandes âmes étaient si bien faites pour s'entendre.

Un jour, Dieudonné s'aperçut que les dogmes gênaient. Il s'en sépara, et se mit à brûler ce qu'il avait adoré : un moyen de se faire de la braise.

Les dernières élections cantonales le mirent davantage encore en évidence. Il posa sa candidature blocarde et folichonne contre M. Dehaut. Il montra, au cours de sa campagne électorale, un... « culot » si énorme que les honnêtes populations du canton s'empressèrent de le voiler d'une veste.

Mais les mémoires d'avocat de Dieudonné prouvent que tout est harmonieusement proportionné chez lui et qu'il a autant « d'estomac » que de « culot », comme s'exprimait Montesquieu.

Si l'on additionne, en effet, les plaidoiries figurant au tableau ci-dessus pour le compte de M. Spriet, on obtient le nombre de 17, pour lesquelles il a palpé le joli total de 8.850 francs d'honoraires.

Ce qui permet, par une simple division de 8.850 par 17, d'établir qu'en moyenne, chaque fois que Dieudonné a ouvert son large bec pour faire entendre son ramage, il a non pas laissé tomber, mais englouti un superbe fromage de 520 fr. 58 centimes — à soustraire du milliard des Congrégations.

Et voyez comme ce total de 8.850 francs tombe bien : Dieudonné s'est dit que le milliard devait servir à constituer des retraites aux travailleurs. Or, Dieudonné est un travailleur... en platine. Il a donc, lui aussi, droit à une retraite de 365 francs l'an.

Eh bien ! Faites le calcul : 8.850 fr. placés à 4 % — et il est assez roublard pour trouver un pareil taux — font déjà 354 francs.

Encore quelques plaidoiries bien salées, et l'ouvrier Dieudonné aura sa petite retraite de 365 francs.

Voilà de quoi faire patienter le prolétariat que Dieudonné porte dans son cœur — en période électorale.

⁂

Jusqu'à maintenant tout s'explique merveilleusement. Mais où je ne comprends plus rien, c'est dans le détail de la note qui aboutit à de si jolis totaux

Epluchons un peu le tableau.

Dieudonné plaide quatre fois contre les Bernardines de Lille. Ci : 1.750 francs d'honoraires. Ce qui met chaque parlote à 437 francs 5 décimes. N'oublions pas les décimes.

Ce prix est au-dessous du prix moyen calculé plus haut : Dieudonné n'était pas en verve sans doute et sa conscience délicate a adouci son tarif.

Voici maintenant qu'il plaide contre les Franciscaines de N.-D. des Anges. Quatre plaidoiries encore. Mais l'une, en 1906, est au-dessous de tout : elle ne vaut que 50 fr. Il est vrai que les années précédentes il s'était surpassé : trois discours qui à eux seuls valurent 1.750 fr. Soit pour chacun : 583 francs 33 centimes. N'oublions pas les centimes.

Ces jours-là, M. Dieudonné avait sucé l'éloquence aux cailloux de Démosthène.

Le même contre les mêmes : quatre nouvelles plaidoiries. Où ? A propos de quoi ? On ne sait pas. Aux sénateurs il appartiendra de sonder ces mystères de Thémis en liquidation.

Mais ici l'éloquence et les honoraires de Dieudonné sont en pleine purée : 50 fr. pour celle de 1906 ; 350 fr. pour les trois précédentes ce qui met chacune à 116 francs 666 millimes. N'oublions pas les millimes.

Cette fois, l'âme cristalline de Desreumeaux se voila d'une ombre de deuil.

Même décadence oratoire dans l'affaire des Carmélites : 100 fr. pour une plaidoirie.

Fi ! Maître, quel déclin !

Mais voici la revanche. M. Dieudonné s'élève d'un bond aux cimes de la plus haute éloquence quand les Sacramentines de Marie-Auxiliatrice inspirent son verbe : en deux plaidoiries il crache pour 3.500 fr. de salive !

Ah ! que j'aurais voulu t'entendre « très cher » Maître ! Comme tu devais être beau. Et de quelle chaude étreinte le liquidateur Desreumeaux, enivré de ta parole d'or, a dû te serrer sur son cœur sensible.

On comprend après cela que plaidant ensuite contre les « Sœurs noires », de pauvres religieuses allant soigner les malades pauvres à domicile, ta noble et généreuse âme ait fait un sacrifice et se soit contentée de la bagatelle de 1200 fr. pour une seule plaidoirie.

C'est deux fois plus que ne valait le mobilier de ces femmes, mais ton bon cœur t'aura dit que puisqu'elles passent leurs jours et leurs nuits à soulager les pauvres diables, tu pouvais bien les soulager un peu de leur porte-monnaie.

Qu'on examine les comptes des autres apothicaires du barreau : les Basquin, les Ador, les Delsaux, les Chappeau, les Saint-Quentin, les Tréfous, les Deblock, les Terquem, et l'on fera des constatations aussi extravagantes que dans ceux de Dieudonné.

La fantaisie la plus déconcertante folâtre dans ces tarifs du bagout judiciaire.

Au total, le bénéfice de cette équipe oratoire s'élève à 26.250 fr.

C'est-à-dire : 26.250 prélevés sur l'avoir de ces pauvres femmes expulsées de chez elles et à qui la charité catholique doit envoyer du pain pour les empêcher de mourir de faim en exil.

26.250 prélevés sur le capital qui devait procurer une petite retraite aux vieux ouvriers.

Et qui dira les bénéfices des liquidateurs ?

Ah ! comme je souhaite à tous ces hommes une mort moins rapide et moins brutale que celle du pauvre Guyot-Dessaigne !

DEM.

ECHOS

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

M. Laforge, précédemment curé d'Ecarmain, est nommé curé d'Estourmel.

M. l'abbé Fiévet, professeur à Valenciennes, est nommé vicaire au Cateau.

M. l'abbé Leclercq, curé d'Aubry, est transféré à Hérin.

SURNUMERARIAT DES POSTES ET TELEGRAPHES

Voici d'après l' « Officiel », par ordre de mérite, le classement des candidats qui ont pris part au concours des 14 et 15 novembre 1907, pour le surnumérariat des postes et télégraphes :

N. 6, Ch.-L. Défossé (Lille). — n. 95, M. M. C. Asseman (Lille). — 102, G. Gobert (Lille). — 124, F. E. Lépinoy (Arras). — 153, A.-Ch. Leblanc (Lille). — 169, H. J. Gombert (Lille). — 177, E.-F.-A. Fauny, (Lille). — 186, Ch.-L. Butez (Arras). — 193, Th.-E. Ternois (Lille). — 200, M. C. A. Leroy (Lille). — 207, M. P. Cousin (Lille). — 212, J.-J. Lefebvre (Lille). — 237, P.-L.-C. Ghys (Lille). — 254, A.-A.-H. Vallet (Lille). — 322, H.-J. Ghémart (Lille). — 339, E.-J. Plaisant (Lille). — 364, L.-M.-G. Duvet (Lille) — 368, F. Hanon (Lille). — 459; H. Boulart (Lille). — 481, M.-A. Nevejeans (Lille). — 493, E.-F. Wissocq (Arras). — 522, P.-M. Leduc (Lille). — 657, J.-H. Ployart (Lille). — 666, V.-P. Hénon (Lille). — 686, A.-A. Bouvet (Lille). — 704, P.-H. Bocquet (Lille). — 822, P.-F. Caudemont (Lille). — 854, G. Raymond (Lille).

Il y avait 880 candidats.

LES INGENIEURS OU SECRETAIRES SOCIAUX

L'intéressante initiative des **Ingénieurs ou Secrétaires sociaux**, dont nous avons parlé plusieurs fois, n'est plus un simple projet. Elle se réalise.

Quatre jeunes gens y consacrent toute leur activité.

Deux se destinent aux cités ouvrières et accomplissent un certain nombre de stages auprès des meilleures institutions économiques.

Deux autres, ingénieurs agricoles d'une trentaine d'années, aujourd'hui complètement formés à leur mission, vont dans les campagnes, où on les appelle pour susciter les œuvres rurales utiles.

D'autres jeunes gens demandent à grossir ce petit noyau ; les ressources trop restreintes ne permettent pas de les accepter.

S. S. Pie X a souhaité qu'on célébrât son jubilé par la création d'œuvres populaires ; l'institution des **Ingénieurs sociaux** est une de celles-là.

Répondant au désir du Pape, ce petit groupe participera à l'un des pèlerinages nationaux qui iront à Rome à l'occasion du jubilé ; il est vivement désirable que la générosité française permette à ces jeunes gens d'être assez nombreux pour être présentés au Pape comme une belle œuvre de son jubilé.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. A. Doal, à Péronne (Somme).

DANS TOUTES LES MAINS

Nous venons de recevoir une brochure que nous voudrions voir dans toutes les mains des Français qui ont vraiment à cœur les intérêts de leur Patrie, non seulement parce qu'elle est de toute première actualité, mais aussi parce qu'elle est remarquablement rédigée, par un homme très compétent.

Il s'agit du « Guide manuel pour la Révision des listes électorales », de M. P. Drillon, avocat au barreau de Lille.

Tous ceux qui s'occupent de révision des listes électorales savent la besogne aussi intéressante qu'utile qui a été accomplie par l'Union du Nouveau-Lille. M. Drillon fut une des chevilles ouvrières de cette organisation : dans sa brochure, il a résumé le dernier état de la jurisprudence sur la confection des listes électorales et, à côté des principes juridiques, il a placé les conseils d'ordre pratique. En faut-il dire davantage pour justifier l'appréciation que nous émettions plus haut.

La brochure est éditée chez M. A. Reboux, 71, Grande-Rue, à Roubaix.

Les étrennes des Expulsés

Armentières. — Mme Cary-Laloy, 50 fr. — M. et Mme Verlez-Cary, 20 fr. — M. Jean Verley, 5 fr. — M. et Mme Clarisse-Verley, 40 fr. — Marie Clarisse, 2 fr.

Les souscriptions sont reçues chez Mme Clarisse-Verley, 45, rue de Lille.

Marcq-en-Barœul. — M. et Mme Emile Lesaffre, 50 fr. —

Haubourdin. — 2e liste. — Mme Butin, 50 fr. — Mme Denis Martin, 20 fr. — Mme Pierre Bigo-Marsy, 10 fr. — M. et Mlle Lehembre, 10 fr. — Mme Arthur Donzel, 10 fr. — M. l'abbé Surmont, aumônier du Pensionnat de la Sagesse, 10 fr. — M. et Mme Eugène Fichaux, 5 fr. — M. Olivier Goudin, 5 fr. — M. Henri Delporte, 5 fr. — M. et Mme Bigo-Guermonprez, 5 fr. — M. et Mme Deflandre, 5 fr. — M. Stéphane Blondeau, 5 fr. — Mme Camille Scouthaer, 3 fr. — Mme Joseph Martin, 2 fr. — M. Lagache-Dellepierre, 2 fr. — Mme Caestekère, 2 fr. — Mme Béhague-Delvallez, 2 fr. — Mlles Delvallez, 2 fr. — Mme Charles Loridan, 2 fr. — Anonyme, 3 fr. — Anonyme, 2 fr. — Mlle Laure Defaches, 1 fr. — Mlle Marie-Thérèse Defaches, 1 fr. — Mlle Fidéline Lemaire, 1 fr. — Mme Dupuis-Voituriez, 1 fr. — Mlle Louise Houlet, 1 fr. — Anonyme, 1 fr. — M. Delfves-Davril, 1 fr.

Emmerin. — Anonyme, 10 fr.

Hallennes. — Mlle Choquet, 4 fr. — Mlle Duthoit, 2 fr.

Lille. — M. et Mme Henri Scalbert-Lesaffre, 20 fr.

THÉ CHAMBARD
LE MEILLEUR PURGATIF

La Vérité Chrétienne

Au lendemain de la mémorable Encyclique sur le Modernisme, on a pensé faire œuvre utile en répandant de plus en plus sa lumière parmi le public catholique.

En conséquence fut décidée la fondation d'une revue théologique où la Vérité chrétienne serait exposée dans toute sa pureté, sans compromissions d'aucune sorte, à travers les étapes parcourues par la Foi, depuis les affirmations simples et synthétiques des Apôtres et des premiers Pères de l'Eglise, jusqu'à la science compréhensive et pénétrante des docteurs de l'Ecole, jusqu'aux légitimes exigences de la critique orthodoxe contemporaine.

Cette revue « Les Questions Ecclésiastiques » fera paraître son premier numéro mardi prochain. A la réception d'une simple carte, ce premier numéro sera envoyé gratuitement à tous les prêtres qui désirent en prendre connaissance.

Un grand nombre d'adhésions et d'abonnements parviennent chaque jour à l'administration de la revue, 15, rue d'Angleterre : le prix de l'abonnement pour l'année (12 numéros de 96 pages formant deux gros volumes d'environ 600 pages) est de 12 francs pour la France, 15 francs 50 pour l'Europe.

Gazette du Nord

Les funérailles de **M. l'abbé Wyckaert**, ancien doyen, ont eu lieu jeudi dernier, à onze heures, en l'église paroissiale d'**HONDSCHOOTE**, au milieu d'une foule considérable.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Dupont, doyen d'Hondschoote, qui offrit aussi le Saint Sacrifice, assisté par MM. Camerlynck, curé de Winnezeele, et Vandermeersch, vicaire à Morbecque.

La croix fut portée par M. l'abbé Tiersoone, curé d'Eecke, et le calice et les burettes en cire par M. l'abbé Coornaert, tous deux originaires d'Hondschoote. Les coins du poêle étaient tenus par M. l'abbé Dezitter, ancien doyen d'Hondschoote, M. l'abbé Debeer, vice-doyen, curé de Bousbecque, M. Outters, conseiller général, maire d'Hondschoote, et M. Monsterleet, notaire, secrétaire du comité paroissial.

Le deuil était conduit par M. René Debil, beau-frère du défunt, M. l'abbé A. Debil et M. Marget, accompagnés de MM. Delannoy, directeur du Petit-Séminaire d'Hazebrouck, Decherf, supérieur du Collège des Dunes, et Hallynck, curé de Boesseghem.

Une trentaine d'ecclésiastiques avaient pris place dans le cortège. Outre le clergé du décanat d'Hondschoote, nous avons remarqué MM. les curés de Leyseele et d'Houthem, MM. les abbés Labyt, Tanghe, Zoete et Delylle, enfants de la paroisse, MM. Gouthier, chapelain de Notre-Dame des Dunes, Vermeulen, Guwy et Achte, anciens vicaires d'Hondschoote.

Les chants de la messe de « Requiem » ont été exécutés par la maîtrise paroissiale.

Dans la nombreuse assistance qui se pressait sous les voûtes de la belle église, tendue de draperies noires, on remarquait aussi la présence d'une partie du Conseil municipal et de plusieurs notabilités de la région.

Les habitants d'Hondschoote ont montré en cette circonstance la profonde vénération et la religieuse sympathie qu'ils avaient pour leur ancien doyen. Presque toutes les familles étaient représentées à cette cérémonie funèbre.

Après l'absoute, le cortège se mit en route vers le cimetière de la paroisse, où le discours suivant fut prononcé par M. Outters, maire de la ville :

Messieurs,

Je viens au nom du Conseil municipal adresser un suprême hommage à la mémoire de M. l'abbé Wyckaert, ancien doyen d'Hondschoote et apporter sur la tombe du noble vieillard qui s'est éteint doucement dans sa 81e année, l'expression de nos profonds regrets.

Il ne m'appartient pas de retracer en détail la carrière sacerdotale du vénérable prêtre enlevé à notre sympathie. Je m'attacherai plus particulièrement à rappeler ce qu'il fut durant les 27 années de son administration décanale qu'il passa au milieu de nous.

Né en 1827, à Outtersteene, près Bailleul, il est nommé vicaire à Wormhoudt ; plus tard nous le voyons avec le même titre à Dunkerque. Il est appelé ensuite successivement aux cures de Rosendaël et de Winnezeele. Finalement en 1873, il est appelé au décanat d'Hondschoote. Il y reste jusqu'en 1900, époque où il est contraint de prendre quelque repos, sa santé chancelante ne lui permettant plus de remplir les devoirs de son ministère avec toute l'activité et le zèle que jusqu'alors il avait pu déployer grâce à son tempérament.

Ce qu'a été ce long décanat ! Les regrets unanimes qui accompagnent notre doyen dans sa retraite, le témoignage d'affectueuse reconnaissance que tient à lui offrir une dernière fois cette assistance nombreuse qui m'entoure, le disent éloquemment pour moi.

Le bon renom de M. l'abbé Wyckaert l'avait précédé en notre ville. Il avait, en effet, laissé dans tous les postes qu'il avait occupés les meilleurs souvenirs. Prêtre d'un grand mérite, tout entier à sa mission, esprit profond et cultivé, accueillant et bon, il sut conquérir rapidement l'estime de ses nouveaux paroissiens.

Je dis plus, il s'en fit aimer. Qui n'a eu l'occasion de goûter de sa conversation au tour agréable, au ton mesuré ? Apprécier la sûreté de son jugement ? Je m'en voudrais de passer sous silence sa sollicitude marquée pour les déshérités. Non seulement il leur apportait le réconfort d'une parole affectueuse et encourageante, mais encore sa main charitable s'ouvrait souvent et discrètement pour eux. Aussi est-ce entouré du respect et de la considération de tous qu'il se retira de ses fonctions pour jouir en paix de quelques années qu'il lui serait donné de vivre encore.

Sa mort est un deuil pour la commune.

Il nous reste toutefois la consolante pensée qu'il a reçu déjà, dans un monde meilleur, la récompense de ceux dont la vie a été un exemple de dévouement.

Au nom de la population d'Hondschoote, Monsieur le Doyen, Adieu !

Et maintenant, la dépouille mortelle du bon M. Wyckaert gît sous l'ombre de la croix, dans ce champ de repos et au milieu de ses ouailles. Les paroissiens d'Hondschoote tiendront à s'acquitter de la dette de reconnaissance qu'ils ont contractée envers leur regretté pasteur en priant pour le repos de son âme.

On annonce la mort :

A **MAUBEUGE**, de **Madame Jean**, mère de M. le docteur Paul Jean, un des membres les plus actifs de l'Action Libérale dans le canton de Maubeuge.

La défunte était âgée de 74 ans.

Ses funérailles seront célébrées samedi, à neuf heures, en l'église Saint-Pierre.

A **SAMPIGNY**, de M. Gaston Villès, soldat au 19e chasseurs à cheval, pieusement décédé à l'hôpital de Saint-Mihiel, le jeudi 9 janvier.

Cet excellent jeune homme était entré au régiment en octobre dernier, et rien ne pouvait faire prévoir une mort aussi prochaine ; c'est à peine s'il fut trois jours malade à l'hôpital de Saint-Mihiel.

Avant son départ pour le service militaire il était membre assidu du Cercle catholique de Saint-Maurice et porte-drapeau de la société de gymnastique « La St-Maurice », établie au patronage.

Dans ces œuvres paroissiales comme au régiment, pour le peu de temps qu'il y a passé, il laisse le souvenir d'un camarade bon, droit, franc, serviable ; c'était aussi un généreux chrétien.

Ses funérailles auront lieu lundi prochain 13 courant, à huit heures et demie du matin, en l'église Saint-Maurice, d'où

Bloc-Notes

PETITS FEUILLETS

LES DECORATIONS

L' « Officiel » a apporté la joie chez de nombreux aspirants à la Légion d'honneur, au ruban violet et autres distinctions plus ou moins courues.

Par contre ceux qui aspirant impatiemment n'ont rien vu venir pleurent et grincent des dents.

Nos ministres se montrent très généreux, ils distribuent amplement des rubans et ils n'arrivent pas à contenter tout le monde !

Pauvre Légion d'honneur, sur quelles poitrines poses-tu ta croix !

A part les officiers à qui elle est due — certains ne l'ont pas parce que fichés réactionnaires — quels sont les personnages qui reçoivent le ruban rouge ?

Un tas d'olibrius dont la fréquentation d'influents blocards est le seul mérite. Des juifs ! Des francs-maçons du 33e degré dont la valeur marque beaucoup moins que zéro !

Parcourons une liste de décorés et nous trouvons des perles de ce genre-ci : Mme Pudlaîne, auteur d'un roman remarquable par sa légèreté ; M. Paul Hisson, inventeur de baignoires en celluloïd ; M. Zabulon Selmuff, banquier : M. Dufinblair, délégué cantonal de casserolage officiel ; M. I. Protec, fabricant de tire-jus imperméables, etc., etc...

Par-ci, par-là, on découvre noyés dans le flot d'incapables, quelques braves gens dont les découvertes, le talent, la bravoure font rejaillir sur l'ordre un certain éclat, mais ils sont peu nombreux.

Et les palmes académiques ! Oh le ruban violet, c'est par kilomètres qu'on le donne ! La qualité est le plus beau titre des palmés ; c'est le cas de dire avec un loustic :

La valeur n'atteint pas grand nombre de palmés

J'ai connu un de ces palmifères qui ne pouvait écrire cinq mots sans faire six fautes. Il connaissait son français comme... un autochtone des « courettes » de Barcelone.

Il en est des palmes comme du mérite agricole : ceux qui devraient les avoir ne les ont pas.

Le Mérite agricole ? On le donne à des gaillards qui ne savent pas distinguer un navet d'une betterave, de l'avoine du blé !

L'Ordre du Poireau, on l'obtient facilement quand on est ami, concierge, brosseur d'un familier du préfet ou du sous-préfet.

Les décorations ne me disent rien, si je ne craignais de me piquer avec l'épingle, j'ajouterais même que je m'assieds dessus.

Une fleur à la boutonnière me distingue plus que tous les hochets gouvernementaux. Il y a tant de décorés que ne pas l'être sort de l'ordinaire.

Savez-vous à qui j'offrirais du ruban, si j'étais ministre ? La Croix de la Légion d'honneur serait exclusivement attribuée aux militaires.

Je maintiendrais les palmes que seuls recevraient les savants. Enfin le mérite agricole irait aux cultivateurs !

Quand on fera cela, tout sera changé sur le sol français, et l'on verra alors, chose inouïe, que nos ministres eux-mêmes ont la compétence voulue pour diriger les affaires.

D'ici là, il sentira mauvais longtemps encore sur les bords de la Deûle !

O. SCIE

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

Le gérant : Ch. VÉRIN.
Imp. *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre, Lille.

FEUILLETON 4.

Mam'zelle Monte-Cristo

Par Charles SOLO

On venait de lui arracher sa première illusion.

Une larme fugitive perla à ses paupières.

M. Josselin eut conscience de ce qui se passait en cette petite cervelle.

Et ce fut d'un accent tout à fait paternel qu'il reprit :

— J'ai dit que je pardonnais à Zézette et pour le lui prouver, je m'engage à lui ramener un joli petit âne de la prochaine foire de Klipdan.

Subitement rassérénée, Mlle Zézette battit des mains :

— Un petit âne ! avec une selle et des sonnettes ?

— Avec une selle et des sonnettes !

— Et une petite voiture... si, toutefois, Zézette reste bien sage !

Le visage de la petite fille rayonna, elle sauta au cou de son frère et l'embrassa à pleine bouche.

Quand cet accès de tendresse, légèrement intéressée, fut passé, M. Josselin déposa l'enfant sur le sol.

— Et maintenant, comme c'est l'heure de la promenade, Zézette, accompagnée de sa bonne Méla, va se rendre jusqu'à l'enclos de Tumba où elle prendra des nouvelles de Zimbo, qui ne peut manquer de roder dans ces parages.

— Et si je le vois ?

— Tu lui diras que je désire lui parler au plus tôt.

— Ce sera fait, petit père !

Heureuse, se réjouissant de la longue promenade que son père venait d'autoriser, Mlle Zézette s'élança vers les communs, où elle eut tôt fait de prévenir sa bonne Paméla et de détacher le gros chien Turc, qui devaient être ses gardes du corps pendant l'excursion à l'enclos de Tumba.

III

Réminiscences et Projets

Le dos renversé dans son fauteuil, la tête tournée du côté de la porte, M. Josselin suivit pendant quelques instants le bruit des pas de l'enfant.

Puis, certain d'être seul, il reprit le caillou ovoïde et l'examina avec une nouvelle et scrupuleuse attention.

— Non ! plus de doute, fit-il, le vieux Cafre n'a pas menti. Le caillou qu'il a donné à ma fille est un diamant ! un des plus beaux qui aient jamais été découverts dans les mines sud-africaines.

Certes, M. Josselin n'était pas un de ces aventuriers que ronge la fièvre de l'or ; c'était un travailleur qui ne dédaignait pas la richesse, mais qui l'espérait uniquement de son labeur, de sa persévérance.

Il était homme cependant, et c'est pour cela qu'il céda à la loi commune, à cette fascination qu'exerce sur chacun la fortune inespérée la veille, te qu'apporte subitement un heureux coup de hasard.

Il continuait à peser et à soupeser le précieux caillou, à en supputer l'énorme valeur, à l'examiner sous toutes ses faces, avec, au cœur, une sensation qu'il n'aurait pu définir, mais qui était une joie mal dissimulée.

— Ce diamant vaut cent mille francs au moins, dit-il, et je viens de l'acquérir par la fantaisie d'un vieux nègre, alors qu'en cultivant la terre, en menant, pendant de longues années encore, l'existence de colon africain, il me sera difficile, sinon impossible, de réunir la somme nécessaire pour constituer la dot de ma fille, pour regagner la France et y racheter le domaine de ma famille !

Sa fille ! la France ! le domaine que lui légua son père ! ! ! cette triple évocation amena une lueur dans le regard ordinairement si calme de M. Josselin.

Et, serrant avec force le diamant entre ses doigts crispés, il se leva et se mit à arpenter la pièce à grands pas.

— Les diamants du Cafre ! fit-il par saccades, et comme agité par une fièvre croissante, les diamants du Cafre ne sont donc pas une légende ! Zimbo, fils de roi, dernier descendant d'une tribu anéantie, possède donc quelque part un inestimable trésor dont il a toujours jalousement caché l'existence, mais qu'il révèle à moi !... à ma fille!

Il fit quelques pas en silence ; puis, avec un éclat subit :

— Ah ! si cet homme voulait parler, si plutôt que d'emporter son secret dans la tombe...

En ce moment, le regard de M. Josselin s'arrêta dans une petite glace appendue au-dessus de la cheminée.

Il vit ses pommettes rougies de fièvre, ses yeux hagards, ses artères gonflées.

Et il eut honte d'avoir, lui-aussi, cédé à la dangereuse passion.

De quel droit avait-il jeté son dévolu sur le trésor que devait posséder le vieux Zimbo ?

Ce droit, il ne l'avait pas.

D'un geste, qui était presque du dégoût, il rejeta le diamant sur la table.

Il s'affaissa dans son fauteuil.

Et, la tête entre les mains, les coudes sur les genoux, il s'abîma dans la profondeur de ses pensées.

Après avoir entrevu, comme dans un éclair, les perspectives les plus insensées, M. Josselin, l'homme du devoir essaya de chercher, dans le souvenir des luttes passées, tout le courage qui lui était nécessaire pour le soutenir, en honnête homme, celles qu'il aurait encore à livrer.

Et l'esprit dégagé de toute pensée coupable, seul avec sa conscience, il remonta l'échelle du souvenir, il se mit à revivre son passé, son passé malheureux, mais dont, pourtant, il n'avait pas à rougir.

Il se revit, tout enfant, là-bas, en ce joli coin de Normandie, aux « Chevillettes » une belle et grosse ferme, où les moineaux piaillaient par légions dans les gouttières, où les rauques mugissements des bœufs se mêlaient aux sonores appels des juments où les lourds chariots grinçaient sous le poids des récoltes, où les robustes gars entonnaient une ronde en faisant jaillir le cidre des pressoirs, où tout chantait la vie et le bonheur.

Dans ce cadre, il revit les belles figures de ses parents qui, versant dans l'erreur commune à tant de campagnards, avaient voulu faire de leur fils unique, un homme des villes.

Il revêcut son adolescence, le premier voyage au chef-lieu, le collège, ses études, ses premiers triomphes et la joie des vieux quand, après la moisson, il rentrait au village, le front ceint de lauriers et les bras chargés de beaux livres rouges, aux tranches dorées.

Ce fut avec l'angoisse d'un paradis perdu que M. Josselin s'arracha à ces radieuses souvenances.

Il se revit encore à l'école de droit, conquérant ses grades d'arrache-pied, entrant dans la vie par une porte de roses et le cœur ouvert à l'espérance.

Puis, ce furent les premières désillusions, l'âpre lutte pour l'existence et, comme deux coups de foudre successifs, la mort de son père et de sa mère.

Ah ! il les pleura, ces bons vieux, il les pleura sincèrement et, aujourd'hui encore, perdu dans sa ferme à l'extrême limite du Transvaal, M. Josselin sentait des larmes humecter ses paupières.

Maître du domaine paternel, éloigné de bonne heure de la terre que tous les siens avaient fait fructifier et n'éprouvant qu'un goût relatif pour l'agriculture, le jeune avocat eut le tort de se désintéresser personnellement de l'exploitation des Chevillettes, qu'il abandonna à des mains mercenaires, pour aborder hardiment la carrière du barreau.

Tout au plus une fois par an, allait-il séjourner quelques semaines, tôt passées en sa propriété de Normandie.

Trois années passèrent ainsi.

Au cours des réceptions mondaines, auxquelles il assistait forcément, Pierre Josselin avait rencontré une jeune orpheline, fille d'un officier supérieur, mort glorieusement aux colonies.

Mlle Eugénie Boivilliers était ce qu'on appelle une jolie personne dans toute l'acception du terme ; elle était douce, bonne et bien faite pour éclairer d'un rayon de joie la solitaire existence du jeune avocat.

Au point de vue mondain, Mlle Eugénie n'avait qu'un défaut.

Elle était pauvre.

Mais Pierre Josselin n'était pas homme à s'arrêter devant la banalité de pareilles considérations.

Il estimait que sa petite fortune suffisait.

Il avait foi en sa profession, en l'avenir, et il estimait qu'en travaillant il finirait comme les autres, par conquérir sa place au grand soleil de l'existence.

Son cœur battit en apercevant dans l'angle des salons, où la reléguait sa pauvreté, la gracieuse silhouette d'Eugénie.

Il lui parla franchement, en honnête homme ; et c'est par une radieuse matinée de printemps, pleine de joie et de soleil, qu'il la conduisit à l'autel.

Une existence nouvelle s'ouvrit pour lui.

Cela dura quatre ans, jusqu'au moment où une grande joie et un grand malheur vinrent encore une fois bouleverser sa vie.

La première fut la naissance de Zézette.

Le second, la mort de sa femme.

(A suivre).